FEDERATION SUISSE DE MARCHE

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE DU CE DE LA FSM

Tesserete, le 04 juillet 2009

Monthey, le 11 septembre 2009

Ordre du jour :

1 : Champ. Suisse 20km Monthey 1
2 : Mesures à prendre 1
3 : Equipe suisse 2
4 : Société 2
5 : Divers 2

Présences : A. Bordoli, président, J. Genet, vice-président, D. Albisetti, trésorier, F. Bianchi, chef technique. Excusée : M. Steiner, secrétaire

La séance a lieu au stade, au terme de la compétition à 21h30.

Le vice-président fait part des remarques et critiques communiquées en marge de l'assemblée constitutive du Grand-Prix romand le 25 juin 2009 à Chailly (PV interne).

1 : Champ. Suisse 20km Monthey

Le CT a demandé au chronométreur de nous fournir les temps de passages de B. Grandjean.
Proposition de le classer sur 19km, de lui laisser le titre national et de calculer une moyenne pour le CSI.
Les médailles distribuées sont conservées par les athlètes, mais retirées du classement.
Le parcours a été mesuré par le Juge arbitre, mais pas avant l'épreuve. Les licences ont été contrôlées avant le départ.
Les clubs seront informés par le CT.

2 : Mesures à prendre

Les juges arbitres pour le reste de la saison seront désignés à l'avance par le CT. Plus de présence souhaitée.
Demander au Chef de juges de planifier à l'avance les juges de marche.
Rappeler aux clubs qu'ils doivent commander les médailles des championnats suisses
Pour les prochaines épreuves, au moins un membre du CE devra être présent jusqu'au terme de la remise des prix.
S'assurer de la précision et homologation de la roue utilisée pour contrôler les parcours.

Un complément sera ajouté à l'information aux clubs : lors de compétition à l'étranger, le CT de la FSM se tient à disposition en cas de difficultés pour les inscriptions ou autres.
Equipements officiels lors de championnats suisses : aucune information dans le RO ni dans les documents IAAF. Le président se renseigne auprès de Swiss-Athletics.

Les décisions seront communiquées lors de l'Assemblée des présidents en septembre.

3 : Equipe suisse

Il est décidé de continuer d'envoyer les convocations aux athlètes par e-mail et non pas par courrier postal. Une copie sera envoyée aux clubs. Le délai doit impérativement être au moins DEUX semaines avant la compétition.

Lors de minimas, les athlètes devront recevoir une réponse après la date de sélection.

Le CE va demander à Swiss-Athletics pourquoi nos athlètes n'ont pas reçu le nouvel équipement.

4 : Société

Le CE relancera encore une fois les clubs qui n'ont pas payé la cotisation.

5 : Divers

- L'Assemblée des présidents et Chef techniques de clubs est fixée au 12 septembre 2009.
- Tour de Romandie à la marche: des marcheurs suisses peuvent faire équipe avec des étrangers, mais ce n'est pas une sélection officielle.
- Des postes sont toujours à repourvoir dans les commissions
- J. Genet est en contact avec Swiss-Athletics pour le Guide des courses 2010.
- Finance Swiss-Athletics : une rencontre à Berne est souhaitée.

Une prochaine séance de Comité (CE) est proposée le jour de l'Assemblée des présidents.

Le président clôture la séance à 23h15.

Pour la FSM : Jérôme Genet, vice-président